

COMMENT REMPLIR

# LE BORDEREAU DE SUIVI DES DÉCHETS INERTES

Une fois le chantier commencé, vous pouvez à tout moment avertir la DAEM de toute modification portant sur le BSDI.

Par exemple :

date de fin de travaux repoussée / ajout d'un nouveau déposant

Contactez la DAEM en rappelant le n° de BSDI attribué et en mettant en évidence les éléments modifiés.

Indiquez les dates prévisionnelles de début et fin de chantier, et le tonnage maximal estimé.

## À quoi ça sert ?

Ces dates nous permettent de savoir à partir de et jusqu'à quand accepter des dépôts de déchets inertes pour votre chantier. Un mail vous sera adressé 7 jours avant la fin du chantier pour vous rappeler que l'échéance approche. Le tonnage max permet de savoir quelle quantité est attendue par chantier. Il nous est alors possible de vous alerter à l'approche de ce tonnage max pour que vous réévaluiez cette donnée au besoin.

## J'y pense !

Veillez à bien renseigner ces champs car tout dépôt effectué au titre de ce chantier, avant ou après la période indiquée, ne sera pas accepté. Concernant le tonnage max, je pense à prendre une marge raisonnable pour éviter de multiples réévaluations de cette valeur.

Remplissez ce champ avec les informations vous concernant, vous et votre chantier.

## À quoi ça sert ?

Ces informations permettent de savoir à qui facturer les dépôts de déchets inertes pour un chantier donné.

Le cas échéant, demandez à votre maître d'œuvre de remplir ces champs.

## À quoi ça sert ?

Ces informations sont utiles pour vérifier que votre (vos) prestataire(s) est (sont) bien inscrit(s) sur le registre des utilisateurs de Koutio-Kouéta.

## J'y pense !

Un déposant non inscrit au registre des utilisateurs de Koutio-Kouéta ne sera pas autorisé à déposer pour un chantier déclaré. Pensez donc à vérifier que vos collaborateurs sont bien inscrits avant de transmettre le bordereau !

Pour chaque déposant, pensez à indiquer son numéro d'identifiant à Koutio-Kouéta.

Bordereau à compléter une fois, avant le démarrage de chaque chantier.  
Les factures sont adressées trimestriellement au producteur de déchets.

A. PRODUCTEUR DE DÉCHET DESTINATAIRE DES FACTURES		B. ENTREPRISE PRESTATAIRE DE TRAVAUX MAÎTRISE D'ŒUVRE OU MANDATAIRE	
* Nom ou raison sociale(1)		* Nom ou raison sociale	
* Adresse		* Adresse	
Contact	Tél. fixe Tél. portable	Contact	Tél. fixe Tél. portable
* Adresse mail		Adresse mail	
* Nom du chantier		Quantité de déchets inertes estimée	* Poids (tonnes)    Volume (m³)
* Adresse du chantier		Nom du responsable	Civilité : <input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur
Nom du responsable	Civilité : <input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur	<b>INFORMATION :</b> La somme des dépôts de déchets inertes relative à ce BSDI, effectivement reçue à l'installation de destination des déchets inertes de Koutio-Kouéta, est enregistrée dans la base de données provinciale. Un mail d'information vous sera envoyé lorsque cette somme des dépôts de déchets inertes atteint 80 % de la quantité de déchets inertes estimée.	
<input type="checkbox"/> J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent bordereau. * Fait à _____ Le (jj/mm/aaaa) _____ * Signature et cachet		Un historique hebdomadaire des passages est envoyé automatiquement à l'adresse courriel renseignée ci-dessus.	
<b>LISTE DES TRANSPORTEURS/DÉPOSANTS SÉLECTIONNÉS PAR LE PRODUCTEUR DE DÉCHET (si différente de B)</b> Pour chaque transporteur/déposant, préciser leur nom tel que connu à Koutio-Kouéta suivi de leur numéro de déposant			
1.	4.	7.	
2.	5.	8.	
3.	6.	9.	
AVERTISSEMENT : Toute benne contenant des matériaux inadaptés sera refusée.			
D. DESTINATION DES DÉCHETS <small>Champs réservés à l'administration</small>		Signature et cachet	
<input type="checkbox"/> Installation de traitement Koutio-Kouéta			

(1) Pièces justificatives à fournir : KBIS, RIDET (moins de 3 mois) si vous êtes un professionnel / Une pièce d'identité et un justificatif de domicile (moins de 3 mois) si vous êtes un particulier.

\* Champs obligatoires

IMPRIMER    ENVOYER

1/1

Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens de la province Sud

20 42 50

24, route de la Baie des Dames, Ducos, Nouméa

province-sud.nc